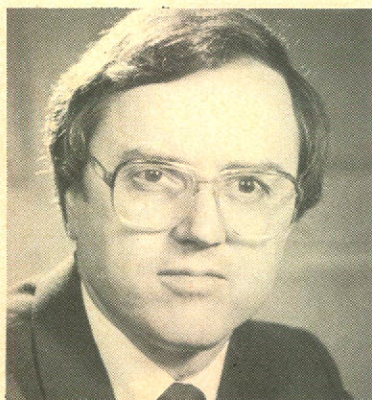
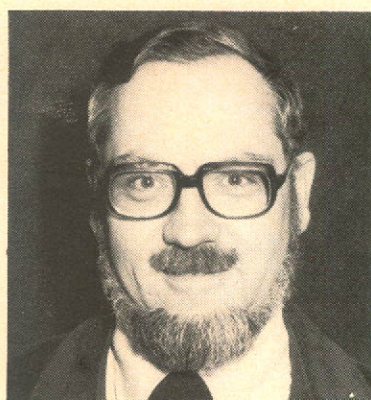


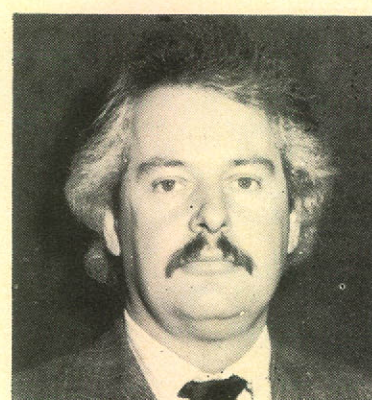
Conseil d'administration



EDWARD POWER, Président du Conseil,
Sous-ministre adjoint, Politique Fiscale,
Ministère des Finances,
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador,
St-Jean, T.-N.



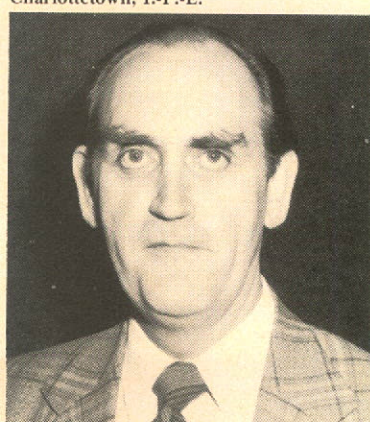
DOUGLAS BOYLAN, Vice-président,
Greffier du Conseil exécutif et
secrétaire du Cabinet,
Bureau du Conseil exécutif,
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard,
Charlottetown, I.-P.-E.



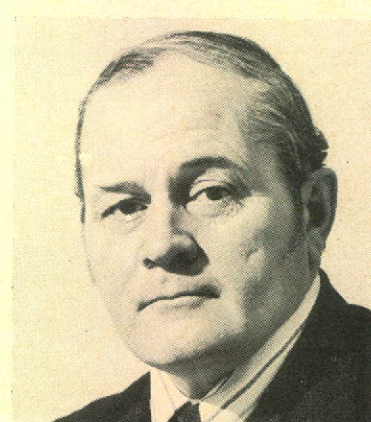
NORMAND MARTIN, Secrétaire,
Sous-ministre,
Ministère de l'Éducation,
Gouvernement du Nouveau-Brunswick,
Fredericton, N.-B.



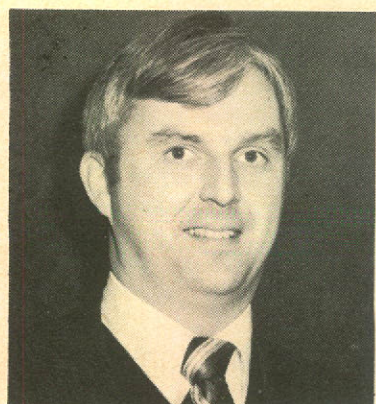
PHILIP MACDOUGALL, Membre,
Sous-ministre, Ministère des Finances,
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard,
Charlottetown, I.-P.-E.



IAN MACBAIN, Membre,
Sous-ministre,
Ministère des Finances,
Gouvernement du Nouveau-Brunswick,
Fredericton, N.-B.



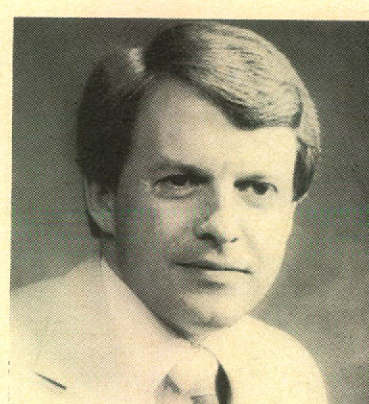
BYRON ANTHONY, Membre,
Sous-ministre, Conseil de direction,
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse,
Halifax, N.-E.



DAVID ROBERTS, Membre,
Secrétaire-adjoint du Conseil du Trésor,
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador,
St-Jean, T.-N.



LOUIS STEPHEN, Membre,
Sous-ministre, Ministère de la Jeunesse,
des Loisirs et des Ressources culturelles,
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse
Halifax, N.-E.



CLUNY MACPHERSON, Directeur général,
Société des loteries de l'Atlantique,
Moncton, N.-B.

Message du Président



Lorsque sept ans passés la Société des loteries de l'Atlantique fut établie, la tâche principale qui nous fut assignée par nos actionnaires fut de générer des fonds pour les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique.

Durant notre première année, nous

avons atteint un chiffre de ventes de \$40.6 millions et obtenu un revenu de \$14.4 millions à distribuer à nos actionnaires. A ce moment-là, même les plus optimistes ne pouvaient prédire que sept ans plus tard, les ventes s'accroîtraient de 168 pourcent et les profits de 128%.

Ces augmentations sont le témoin par excellence de l'énorme succès qu'ont connu les loteries au Canada durant la dernière décennie.

Je suis extrêmement ravi non seulement des niveaux records qu'ont atteint les ventes et le profit durant la dernière année, mais aussi du fait que la Société a versé encore plus d'argent sous forme de lots et de commissions.

La Société a continué à verser sa contribution financière annuelle au gouvernement fédéral en échange du droit exclusif de vendre des billets de loterie au Canada. Cette année, cette contribution s'élevait à \$2.3 millions de dollars. Cette somme représente la part versée par les provinces de l'Atlantique sur le montant total de \$33.6 millions versé par la Société Interprovinciale des loteries, conformément à l'entente fédérale/provinciale établie en 1979.

Le succès qu'a connu la Société au cours du dernier exercice financier peut être attribué au travail exceptionnel d'un personnel dévoué composé de 160 employés, ainsi qu'au support continu de plus de 4,000 détaillants vendant nos produits dans les provinces de l'Atlantique.

Il ne faut pas oublier de souligner le support que nous ont manifesté les Canadiens de l'Atlantique. Notre succès a certes dépendu et dépend toujours de la confiance qui nous a été démontrée depuis l'ouverture de nos portes en 1976.

Les perspectives d'avenir de la Société des loteries de l'Atlantique continueront d'être favorables dans la mesure où nos employés, détaillants et clients continueront d'appuyer nos objectifs.

Rapport du directeur général



Depuis les quatre dernières années, le chiffre d'affaires de la Société des loteries de l'Atlantique a atteint un niveau au-delà de toutes nos espérances.

Le chiffre des ventes pour les six jeux offerts par la Société a dépassé la marque de \$109 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 38.8 pourcent sur le total de \$78.6 millions réalisé au cours de l'exercice financier précédent.

Ainsi, le profit distribué à nos actionnaires, les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique, a considérablement augmenté. Nous

leur avons versé \$32.7 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 58.8 pourcent sur les \$20.6 millions fournis au cours de l'exercice financier précédent.

Cette augmentation substantielle des ventes et des profits fut catalysée par la popularité toujours grandissante du jeu Lotto 6/49 à \$1 le billet ainsi que par l'introduction des jeux instantanés, toujours à \$1 le billet.

Cette année, le chiffre des ventes du jeu Lotto 6/49 est passé de \$4.45 millions de dollars à \$20.6 millions. Pour leur part, le jeu hebdomadaire Provincial à \$5 le billet et le jeu mensuel

Super Loto à \$10 le billet ont respectivement rapporté \$14 et \$14.1 millions de dollars.

Les deux premiers jeux instantanés à \$1 le billet offerts par la Société ont connu un réel succès. En effet, le jeu Tic Tac Toe fit son apparition sur le marché au mois de novembre 1983 et le jeu Match 3 fut offert vers la fin du mois de janvier 1984. Les chiffres réalisés pour ces deux jeux ont atteint respectivement \$6.8 et \$7.9 millions de dollars.

Notre produit le plus populaire fut le jeu hebdomadaire A-plus. Nous attribuons cette popularité au gros lot de \$100,000 et au lot Jackpot toujours grandissant. Le total des ventes fut de \$33.2 millions. Finalement, Loto 50, l'autre loterie régionale de la Société, a rapporté \$12.5 millions de dollars.

























Les lots en argent offerts aux Canadiens de l'Atlantique s'élevaient à 51.1 millions de dollars. Cela qui représente une augmentation de 42.7 pourcent comparativement aux \$35.8 millions offerts au cours de l'année 1982-83. Les commissions versées aux détaillants ont passé de \$5.5 millions en 1982-83 à \$7.1 millions de dollars en 1983-84.

Depuis sept ans et demi, nous avons versé plus de \$200 millions en lots et plus de \$29 millions de dollars sous forme de commissions aux détaillants. Nous avons réalisé un chiffre de ventes de \$444 millions et plus de \$132 millions sont revenus à nos actionnaires.

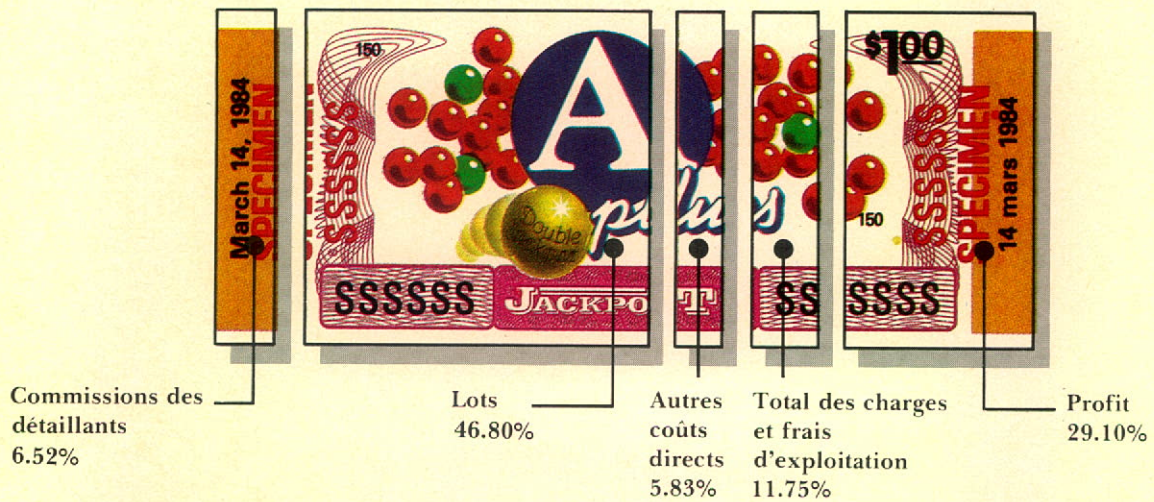
Durant le dernier exercice financier, nos divers secteurs se sont développés à une allure vertigineuse. Nous sommes confiants qu'en continuant d'améliorer nos produits et en recevant le support de nos milliers de joueurs de loterie, notre croissance sera assurée pour les années à venir.

Bilan des sept dernières années

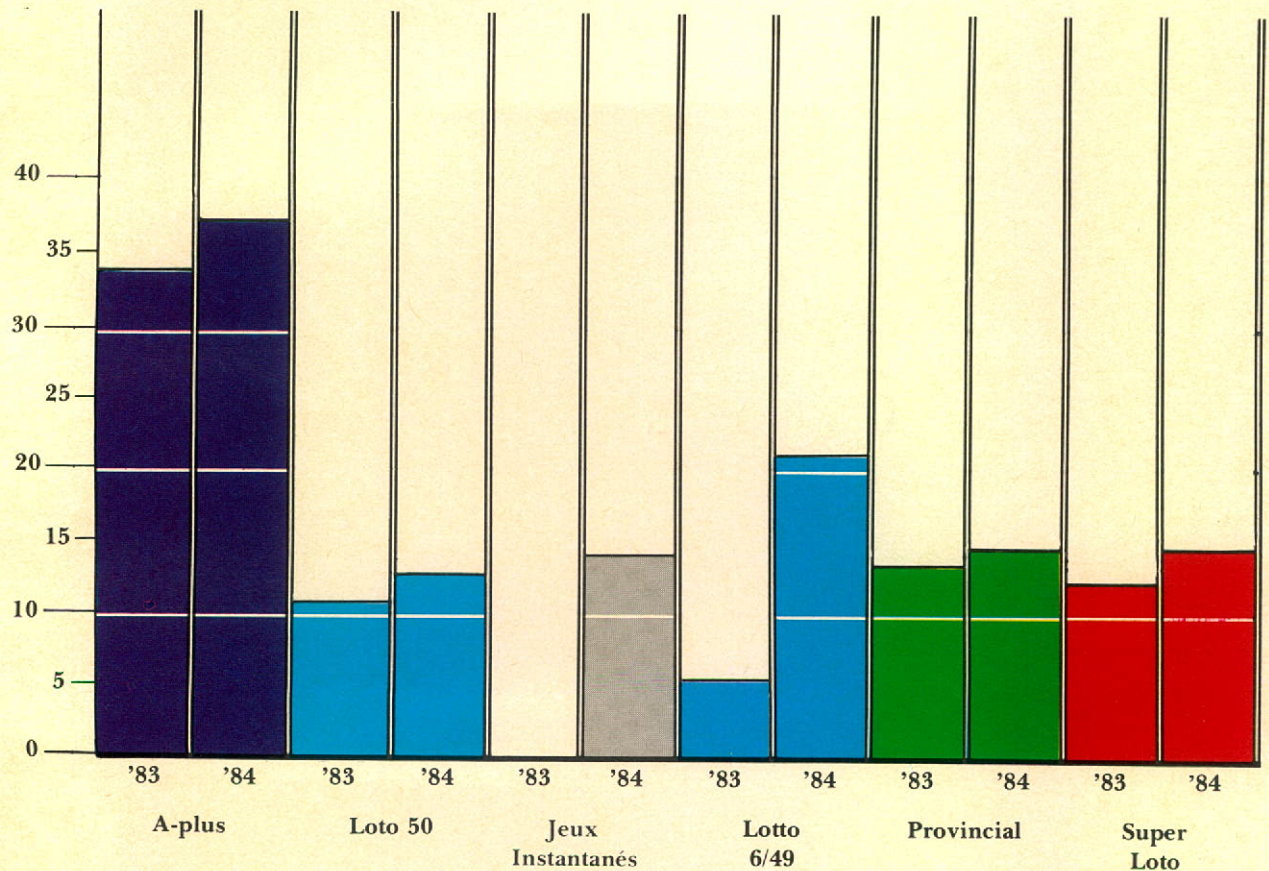
(en mille)

Exercice financier	77/78	78/79	79/80	80/81	81/82	82/83	83/84
Ventes	\$40,602	\$43,618	\$41,096	\$52,557	\$66,750	\$78,635	\$109,162
Commissions des détaillants	2,030	2,181	2,225	3,485	4,648	5,528	7,112
Lots	19,764	20,950	22,408	25,217	30,848	35,784	51,083
Autres coûts directs	1,130	1,264	1,832	3,399	4,330	5,594	6,363
Total des charges et frais d'exploitation	3,556	4,022	4,784	5,667	7,518	12,293	12,828
Intérêts et autres	249	522	1,069	1,499	2,426	1,168	1,003
Profit net	14,371	15,723	10,916	16,288	21,832	20,604	32,778
Jeux							
							
							
							
							
							

La distribution de la recette provenant des ventes (\$109,200,000)



REPARTITION DES VENTES PAR JEU EXERCICE FINANCIER 1982 - 1983 et 1983 - 1984



La figure ci-dessus démontre les ventes brutes des années 1982-1983 et 1983-1984 pour chaque jeu de la Société des loteries de l'Atlantique. Pour déterminer les chiffres des ventes en millions, il suffit de comparer la hauteur de la colonne pour le jeu et l'année au chiffre en dollars inscrit à gauche de la figure. Pour les chiffres réels, voir l'état de l'exploitation dans le rapport financier.

Que de progrès nous avons fait!



Le premier tirage de la loterie A-1 par la Société des loteries de l'Atlantique eut lieu le 15 décembre 1976 dans le Grand Salon de l'Hôtel Beausejour.



Le lendemain du premier tirage de la loterie A-1, la gagnante du gros lot de \$50,000, Judy Christopher, d'Alberton Sud, I.-P.-E., se rendit à Moncton pour réclamer son prix.

Imaginez une grande pièce dans laquelle sont entassées de nombreuses boîtes de carton et des fournitures de bureau. Et tout au fond de cette pièce presque vide, une autre pièce vitrée destinée à devenir le bureau du directeur général.

C'était le 30 août 1976. La Société des loteries de l'Atlantique s'app préparait à ouvrir ses portes. Tout était prêt. Le personnel se composait alors d'un directeur général, d'un directeur du personnel et de deux secrétaires.

Au cours des quelques mois qui pré-

cedèrent le premier tirage, la Société des loteries de l'Atlantique s'empressa d'établir un réseau de distributeurs, un service de publicité ainsi qu'un modeste secteur administratif. Un contrôleur fut aussi ajouté au personnel.

Tous les éléments essentiels étaient donc en place pour commencer d'un bon pied. A cette époque, un seul produit était offert. Il s'agissait du jeu bi-hebdomadaire A-1.

Le 15 décembre 1976 marqua le lancement de la version originale du jeu A-1 à travers les provinces de l'Atlantique diffusé en direct au réseau ATV. Le jeu A-1 offrait alors un gros lot de \$50,000, un deuxième lot de \$25,000, un troisième lot de \$10,000, un quatrième lot de \$5,000 et six lots de \$1,000.

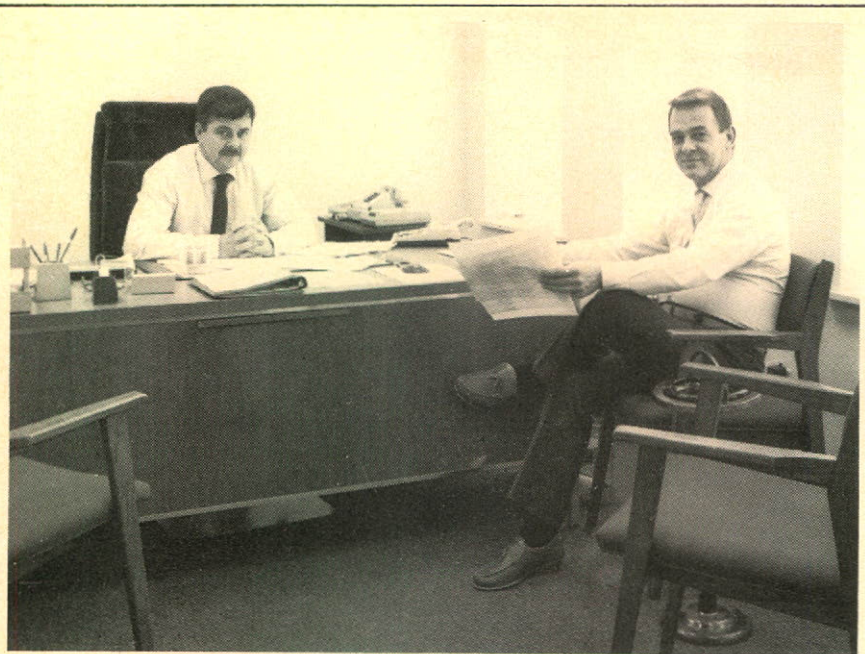
Ce fut un réel succès. Environ 540,000 billets furent vendus pour ce premier tirage. Le 12 janvier suivant, après seulement deux tirages, plus de 1.5 million de billets étaient vendus. On constatait que les ventes augmentaient à une allure vertigineuse.

Après ce succès, la Société décida de mettre sur pied un service des relations publiques qui aurait comme tâches principales de faire la publicité, de rencontrer les gagnants et d'intégrer la Société des loteries de l'Atlantique à la communauté.

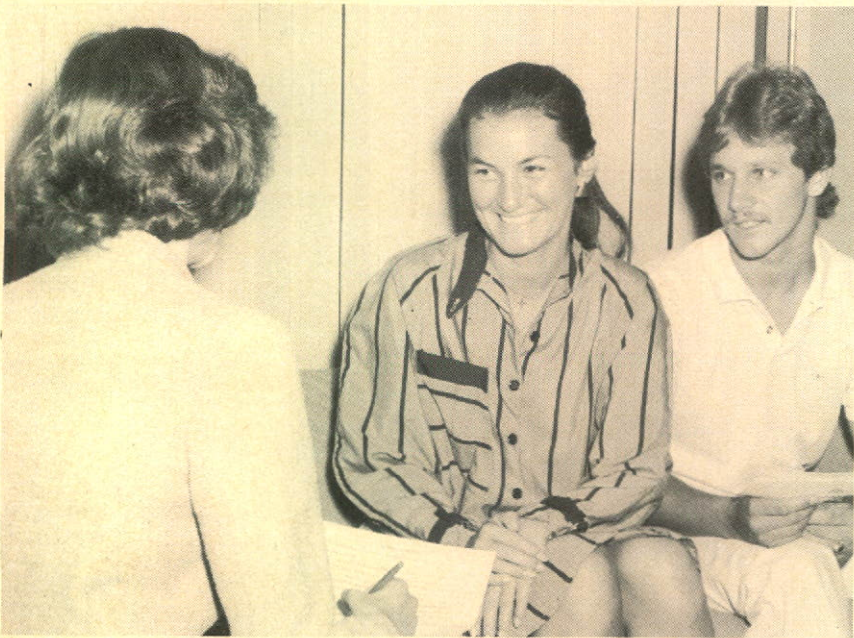
Il n'est pas difficile d'imaginer l'intérêt que portaient les médias et le public à la Société des loteries de l'Atlantique et ses heureux gagnants. On voulait tout savoir.

N'offrant que le jeu A-1, les besoins de la Société demeuraient relativement simples. Mais lorsqu'on sentit le besoin d'offrir plus de choix aux joueurs et de modifier la structure du jeu A-1, la Société dû subir une série de changements nécessitant un réseau toujours plus grand de personnes et de services.

Au mois de janvier 1978, les provinces de l'Atlantique eurent accès à un éventail toujours plus grand de



L'organisation du travail compte pour une large part dans le succès de toute entreprise. Nous apercevons, ci-dessus, Jim Ring, directeur régional des ventes pour le territoire de Terre-Neuve et Dave Morris, sous-directeur régional des ventes, discutant des objectifs pour l'an prochain.



Depuis le déménagement du siège dans ces nouveaux bureaux en février 1982, ce salon des gagnants fut témoin d'interviews de nombreux gagnants pendant qu'ils attendaient de recevoir leur chèque.

jeux en s'alliant aux provinces du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Le jeu Provincial/Super Loto de la Société de la loterie interprovinciale était désormais offert dans le Canada de l'Atlantique.

Peu de temps après l'apparition du jeu Provincial/Super Loto les provinces de l'Atlantique purent se ré-

joir d'obtenir un premier millionnaire. En effet, un homme du Cap-Breton remporta un million de dollars.

Les années '80 apportèrent plusieurs changements importants. Ceux-ci étaient nécessaires car on demandait toujours de nouveaux produits.

Il devint aussi évident qu'un service

de marketing contribuerait grandement à l'augmentation de la vente des billets. Ainsi, au début de l'année 1980, le service fut mis sur pied.

Le jeu A-1 subit plusieurs métamorphoses pour arriver à sa forme actuelle et devenir le jeu A-plus. La Société décida alors d'offrir plusieurs tirages bonis.

Le 25 septembre 1981, le premier tirage du jeu Loto 50 à cinquante cents le billet eut lieu. Ce nouveau jeu devint très populaire, surtout lorsqu'on y ajouta les tirages bonis de voitures.

Le mois de juin 1982 marqua l'apparition du jeu Lotto 6/49. Premier jeu sur terminal offert par la Société, il offre aux joueurs la possibilité de choisir eux-mêmes leurs numéros. L'arrivée de ce jeu sur terminal nécessita l'installation d'un système informatisé ainsi qu'un centre de traitement des données.

Avec un nombre toujours grandissant de produits, le besoin d'un marketing plus adéquat devenait plus pressant. Le service de marketing se développa donc pour offrir plus de matériel publicitaire et d'idées innovatrices.

Après seulement huit ans d'exploitation, le personnel de la Société des loteries de l'Atlantique est passé de 4 à 160 employés. La plupart travaillent au siège social à Moncton. Les centres de distribution et de vente établis en Nouvelle-Ecosse et à Terre-Neuve en emploient toutefois un certain nombre.

Aux yeux de certains, il semble que le progrès de la Société des loteries de l'Atlantique se soit fait en une nuit. Il est vrai qu'il fut très rapide au cours des dernières années, mais ce fut nécessaire pour tenir tête au rythme accéléré du monde des affaires.

Souvent, on voudrait que les choses reviennent à ce qu'elles étaient jadis. Il est toutefois encourageant de constater que même en période de ralentissement économique, un certain progrès a été réalisé et une société des provinces de l'Atlantique est aujourd'hui en mesure d'offrir du travail à un grand nombre de personnes. Celle-ci peut générer un revenu nécessaire aux quatre provinces et finalement, elle offre une série de produits très populaires à tous les commerces du Canada de l'Atlantique.

Bilan au 31 mars 1984

avec chiffres correspondants de 1983

Société des loteries de l'Atlantique Inc.
(constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes)

ACTIF

	<u>1984</u>	<u>1983</u>
Actif à court terme:		
Fonds pour lots	\$ 12,879,414	8,808,008
Fonds d'exploitation générale	8,233,317	4,859,012
Comptes débiteurs (note 2)	1,170,210	1,212,045
Frais payés d'avance	96,132	58,579
Frais reportés - tirages futurs (note 1)	1,720,640	1,843,304
Total de l'actif à court terme	<u>24,099,713</u>	<u>16,780,948</u>
Immobilisations, au coût moins l'amortissement accumulé (note 1)	<u>8,085,786</u>	<u>10,334,868</u>
	<u>\$ 32,185,499</u>	<u>27,115,816</u>

PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

Passif à court terme:		
Comptes créditeurs et frais courus	\$ 4,463,300	3,033,044
Revenu reporté - tirages futurs (note 1)	1,936,608	2,688,397
Passif pour lots non réclamés (note 1)	12,959,414	8,888,008
Dû aux provinces de l'Atlantique	4,739,991	2,171,099
Versements sur l'emprunt bancaire à terme exigibles à court terme (note 5)	2,220,000	2,220,000
Total du passif à court terme	<u>26,319,313</u>	<u>19,000,548</u>
Passif à long terme:	7,485,000	9,705,000
Prêt bancaire à terme (note 5)	600,786	629,868
Dû aux provinces de l'Atlantique	<u>8,085,786</u>	<u>10,334,868</u>
Moins les versements sur l'emprunt bancaire à terme exigibles à court terme	<u>2,220,000</u>	<u>2,220,000</u>
	5,865,786	8,114,868
Avoir des actionnaires:		
Capital-actions:	400	400
Autorisé, émis et entièrement libéré	<u>400</u>	<u>400</u>
— 4 actions ordinaires sans valeur nominale	<u>\$ 32,185,499</u>	<u>27,115,816</u>

Voir les notes annexées aux états financiers.

Au nom du Conseil d'administration:

administrateur

administrateur

Etat de l'exploitation

Exercice terminé le 31 mars 1984 avec chiffres correspondants de 1983

	<u>1984</u>	<u>1983</u>
Ventes de billets de loterie:		
Loterie A-plus	\$ 33,232,475	37,499,865
Loterie Provincial	13,978,035	13,142,915
Super Loto	14,115,400	12,669,350
Loterie Loto 50	12,536,703	10,866,012
Jeu Lotto 6/49	20,613,862	4,457,133
Jeux instantanés	14,686,051	—
	<hr/>	<hr/>
Moins escomptes sur les ventes de billets	109,162,526	78,635,275
	<hr/>	<hr/>
Montant net de la vente de billets	7,111,818	5,527,999
	<hr/>	<hr/>
	102,050,708	73,107,276
Coûts directs de la vente de billets:		
Montants attribués aux lots:		
Loterie A-plus	15,843,102	16,481,148
Loterie Provincial	6,300,195	5,938,912
Super Loto	7,796,370	6,971,216
Loterie Loto 50	4,979,694	4,387,227
Jeu Lotto 6/49	9,290,057	2,005,710
Jeux instantanés	6,874,068	—
	<hr/>	<hr/>
	51,083,486	35,784,213
Coût des billets	4,075,889	3,328,291
Coût évalué - Société de la loterie interprovinciale (note 4)	2,287,847	2,266,625
	<hr/>	<hr/>
	57,447,222	41,379,129
	<hr/>	<hr/>
Profit brut de l'exploitation	44,603,486	31,728,147
Frais d'exploitation:		
Frais de vente et de distribution	2,429,946	2,312,141
Marketing, frais de publicité et de relations publiques	3,818,129	4,470,674
Frais d'administration	1,951,787	1,793,296
Centre d'informatique	2,096,962	1,753,495
Amortissement des immobilisations	2,531,239	1,963,744
	<hr/>	<hr/>
	12,828,063	12,293,350
	<hr/>	<hr/>
Profit d'exploitation	31,775,423	19,434,797
Intérêt bancaire et autre revenu	1,003,076	1,168,795
	<hr/>	<hr/>
Profit net (note 1)	\$ 32,778,499	20,603,592
	<hr/>	<hr/>

Voir les notes annexées aux états financiers.

Etat de l'évolution de la situation financière

Exercice terminé le 31 mars 1984 avec chiffres correspondants de 1983

	<u>1984</u>	<u>1983</u>
Fonds de roulement (fonds de roulement déficitaire), au début de l'exercice	\$ (2,219,600)	(2,219,600)
Provenance des fonds:		
De l'exploitation:		
Profit net	32,778,499	20,603,592
Amortissement d'immobilisations	2,531,239	1,963,744
Gain sur la vente d'immobilisations	(16,384)	(13,859)
Fonds provenant de l'exploitation	<u>35,293,354</u>	<u>22,553,477</u>
Produit de la vente d'immobilisations	153,390	183,845
Produit de l'emprunt à la banque	—	6,180,424
Total de la provenance des fonds	<u>35,446,744</u>	<u>28,917,746</u>
Utilisation des fonds:		
Fonds disponibles pour la distribution aux provinces de l'Atlantique		
Nouveau-Brunswick	11,518,409	6,977,431
Terre-Neuve et Labrador	4,056,305	2,933,552
Nouvelle-Ecosse	15,273,743	9,168,979
Ile-du-Prince-Edouard	1,959,124	1,416,837
	<u>32,807,581</u>	<u>20,496,799</u>
Achats d'immobilisations:		
Terrains et bâtiments	12,951	2,426,032
Véhicules	326,423	399,955
Equipement d'exploitation, mobilier et installations fixes	55,117	325,840
Matériel informatique	24,672	8,787,546
Améliorations locatives	—	6,150
	<u>419,163</u>	<u>11,945,523</u>
Achat de nouveaux actifs	—	(4,819,576)
Remboursement du prêt bancaire	2,220,000	1,295,000
Total de l'utilisation des fonds	<u>35,446,744</u>	<u>28,917,746</u>
Fonds de roulement (insuffisance du fonds de roulement imputable aux versements sur l'emprunt bancaire à terme exigibles à court terme) à la fin de l'exercice	<u>\$ (2,219,600)</u>	<u>\$(2,219,600)</u>

Voir les notes annexées aux états financiers.

Notes aux états financiers

le 31 mars 1984

1. Sommaire des principales méthodes comptables:

(a) Immobilisations:

	1984			1983
	Coût	Amortissement Cumulé	Net	Net
Terrain	\$ 100,000	—	100,000	100,000
Bâtiment	2,338,984	723,030	1,615,954	2,068,960
Véhicules	634,614	220,558	414,056	427,488
Équipement, mobilier et installations fixes	620,921	277,374	343,547	375,328
Matériel informatique	8,821,543	3,225,345	5,596,198	7,340,694
Améliorations locatives	31,833	15,802	16,031	22,398
	<u>\$ 12,547,895</u>	<u>4,462,109</u>	<u>8,085,786</u>	<u>10,334,868</u>

L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur les vies utiles estimatives, comme suit:

Véhicules	— 33 1/3 pour cent
Équipement d'exploitation	— 10 et 33 1/3 pour cent
Bâtiment, matériel d'informatique, mobilier et installations fixes	— 20 pour cent
Améliorations locatives	— sur la durée des baux pertinents

(b) Distribution des fonds aux provinces:

	1984	1983
Profits nets de l'exercice:		
Commission des loteries du Nouveau-Brunswick	\$ 11,508,324	7,013,760
Gouvernement de la province de Terre-Neuve et du Labrador	4,052,467	2,949,485
Commission des loteries de la Nouvelle-Ecosse	15,260,291	9,216,947
Commission des loteries de l'Île-du-Prince Édouard	1,957,417	1,423,400
	<u>32,778,499</u>	<u>20,603,592</u>
Moins augmentation du passif à long terme	29,082	(106,793)
Fonds devant être distribués aux provinces de l'Atlantique	<u>\$ 32,807,581</u>	<u>20,496,799</u>

Les profits nets de la Société, déduction faite de la provision pour les lots et le paiement de tous les frais d'exploitation et autres, sont distribués aux agences des quatre provinces de l'Atlantique. La distribution à chaque province est calculée en fonction du profit par loterie, par province.

(c) Revenus et dépenses:

Le revenu provenant de tous les billets vendus au 31 mars pour les tirages suivant cette date est comptabilisé comme revenu reporté. Tous les escomptes portant sur ces ventes de billets et tous les coûts directs des stocks de billets portant sur les tirages suivant le 31 mars sont comptabilisés comme frais reportés. Toutes les autres dépenses sont imputées à l'exploitation lorsqu'elles sont encourues.

(d) Lots non réclamés:

Tous les lots non réclamés pour les loteries A-plus et Loto 50 sont conservés dans le fonds pour prix pour une période d'un an à partir de la date du tirage. Les prix qui ne sont pas réclamés durant la période de réclamation d'un an sont virés dans un fonds pour prix spéciaux qui sera utilisé pour des prix spéciaux lors de tirages subséquents. La capitalisation des prix de la loterie Provinciale, de la Super Loto et du jeu Lotto 6/49 (voir note 4) ne provient pas directement de la Société mais de la Société de la loterie interprovinciale à l'exception des prix de certains billets gratuits qui sont versés à partir des fonds d'exploitation générale lorsque encourus.

Notes aux états financiers (suite)

(d) Lots non réclamés:

Au 31 mars, le passif pour lots non réclamés se composait de:	1984	1983
Loterie Loto 50	\$ 1,420,780	380,135
Fonds pour lots réguliers du jeu A-plus	5,912,740	4,898,182
Jeux instantanés	442,685	—
Fonds pour lots spéciaux	5,103,209	3,529,691
	<u>12,879,414</u>	<u>8,808,008</u>
Loterie Super Loto		
Billets gratuits, sans capitalisation	80,000	80,000
	<u>\$ 12,959,414</u>	<u>8,888,008</u>

2. Comptes débiteurs:

Au 31 mars, les comptes débiteurs se composaient ainsi:

	1984	1983
A recevoir de la Société de la loterie interprovinciale	\$ 575,502	1,007,393
Autres	594,708	204,652
	<u>\$ 1,170,210</u>	<u>1,212,045</u>

3. Capital-actions:

Au moment de la constitution de la Société, une action ordinaire fut émise à chacune des provinces ou à leurs agences pour une contre-valeur en espèces de \$100 l'action.

4. Loterie Provincial, Super Loto et le jeu Lotto 6/49:

La loterie Provincial, Super Loto et le jeu Lotto 6/49 sont des entreprises conjointes de la Société de la loterie interprovinciale, une compagnie constituée en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes et dont les actions sont détenues par Sa Majesté la Reine, pour les provinces respectives.

La Société des loteries de l'Atlantique est le service régional de marketing de la Société de la loterie interprovinciale pour les quatre provinces de l'Atlantique. Conformément à l'accord fédéral/provincial du 31 décembre 1979, le gouvernement du Canada a convenu de se retirer de la vente des billets de loterie. En contrepartie, les provinces ont convenu de remettre annuellement un certain montant au gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la Société de la loterie interprovinciale et du service régional de marketing. Les versements de la Société au gouvernement du Canada pour la période allant jusqu'au 31 mars 1984 s'élevait à \$2,287,847 (1983 - \$2,266,625). Ce montant a été inclus dans l'état de l'exploitation ci-joint comme au coût direct de la vente de billets.

5. Emprunt bancaire à terme:

Le 31 mars 1984, l'emprunt était d'une valeur de \$7,485,000 (au 31 mars 1983 - \$9,705,000). Le prêt n'est pas garanti et porte intérêt au taux préférentiel de la banque dans la mesure où le montant du prêt dépasse l'exédent du capital d'exploitation déposé à la banque.

L'emprunt est remboursable par versements mensuels de \$185,000.

Rapport des vérificateurs aux actionnaires

Nous avons vérifié le bilan de la Société des loteries de l'Atlantique Inc., au 31 mars 1984 ainsi que les états de l'exploitation et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la société au 31 mars 1984 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

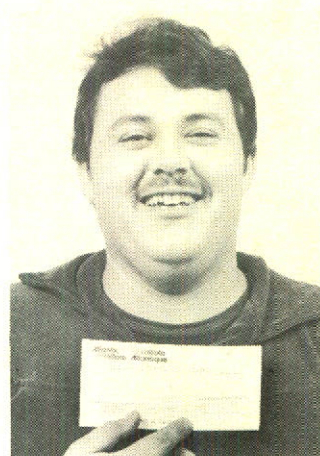
Peat, Marwick, Mitchell et Cie

Moncton, Nouveau-Brunswick
le 10 juin 1984

Comptables agréés



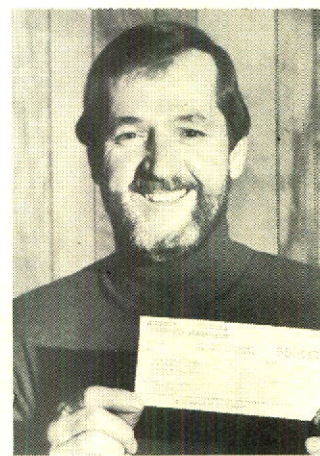
Alfred et Greta Trites,
Moncton, N.-B.
\$100,000



Ron Chase,
Grand River, N.-E.
Gros Lot de \$800.000



Hazel et Gérard Britten,
Martinique, N.-E.
\$50,000



Marcel Noel,
Corner Brook, T.-N.
\$50,000



David et Cindy Holmes,
Juniper, N.-B.
\$5,000



Mildred Baker,
Woodstock, N.-B.
\$5,000



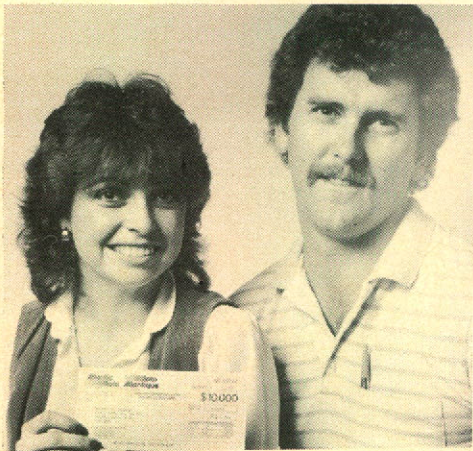
**Brenda Lee MacDonald,
Peakes, I.-P.-E.
\$100,000**



**Norma Weatherbie et George Eleftheros,
Halifax, N.-E.
\$25,000**



**Verna Snow,
Clarks Beach, T.-N.
\$25,000**



**Robert et Debbie Wilson,
Fredericton, N.-B.
\$10,000**



**Barbara MacLean,
Sydney, N.-E.
\$50,000**



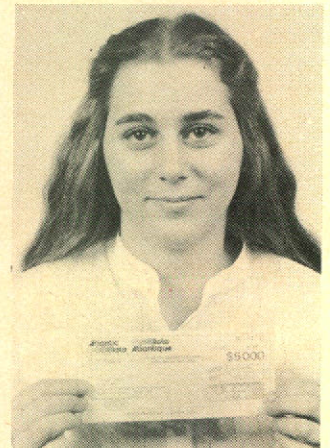
**Bill Dykeman et fils Steven,
St-Jean, N.-B.
\$100,000**



**Paula Lenentine,
Stanchel, I.-P.-E.
\$5,000**



**St. Clair et Eileen Gallant,
Charlottetown, I.-P.-E.
\$5,000**



**Karen Rose,
Marion Bridge, N.-E.
\$5,000**



Joyce et Milton Hubley,
Middle Sackville, N.-E.
\$493,290.00



Elva Richard,
Richibucto Village, N.-B.
\$590,180.40



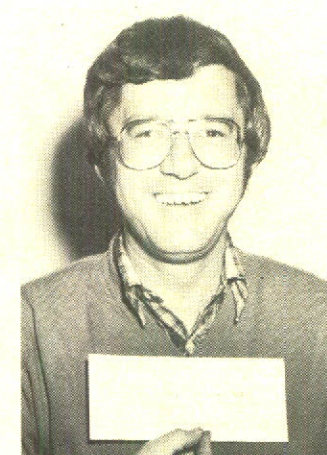
Garnet Gallant,
Heather et Danny,
Amherst, N.-E.
\$55,555



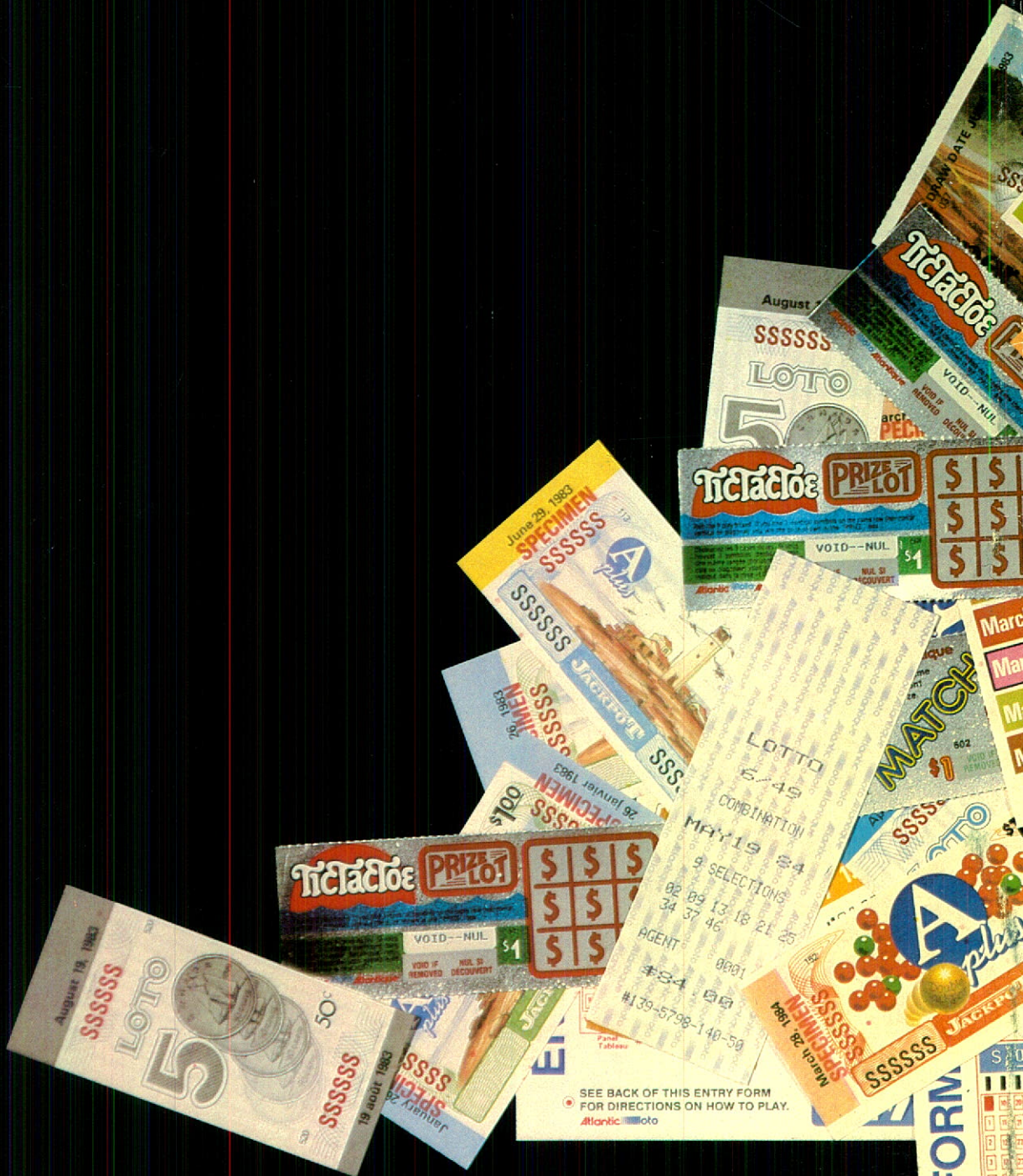
Karen Noel,
Harbour Grace, T.-N.
\$50,000



George et Pearl Cook,
Markland, T.-N.
\$1,000,000



Blair MacDonald,
Charlottetown, I.-P.-E.
\$10,000



SEE BACK OF THIS ENTRY FORM FOR DIRECTIONS ON HOW TO PLAY.
Atlantic City Loto

ENTRY FORM